Le Grain de sable

N° 391 - Vendredi 27 décembre 2002

attac

DU PETROLE DANS LES LIBERTES

Dans ce numéro

1. Défendre le printemps vénézuélien
Nous mouvements sociaux vénézuéliens, ATTAC Venezuela, Association Nationale des Medias Communautaires, Alternatifs et Libres, Réseau Vénézuélien des Médias Communautaires, Coordination paysanne Ezequiel Zamora, adressons un appel urgent aux citoyens du monde entier.

2. Appel à solidarité (Par ATTAC Venezuela)
ATTAC Venezuela fait un appel à la vigilance devant l'attitude dont la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) a fait preuve tout au long de l'année vis-à-vis de la situation au Venezuela. D'après ATTAC Venezuela, la CIDH agit en marge de ses missions, favorisant les intérêts de secteurs réactionnaires détenteurs d'un grand pouvoir économique et médiatique, et qui portent atteinte à la stabilité du système démocratique vénézuélien et du gouvernement légal, légitimement issu des urnes.

3. Le pétrole Shell et la politique du battage publicitaire (Par Russell Mokhiber et Robert Weissman)
Doyle montre que, même si Shell dépense des millions de dollars pour donner l'impression qu'elle est une compagnie pétrolière responsable sur les plans social et environnemental, la deuxième compagnie pétrolière du monde reste un des principaux criminels environnementaux de la planète. Par exemple, la nouvelle Shell refuse d'assainir le site du plus grand déversement souterrain d'hydrocarbures en zone urbaine, à Durban, en Afrique du Sud, où, selon Doyle, plus d'un million de litres de pétrole ont été répandus.

4. Pas de vie privée pour les militants ! (Par Fédération Informatique et Libertés)
Le 12 novembre sortait un document Conseil de l'Europe/Enfopol intitule "Manuel, a l'usage des autorités et services de police, sur la sécurité lors d'évènements internationaux comme les réunions du Conseil européen". Sa lecture est pour le moins inquiétante



Illustration uniquement disponible dans la version PDF.
« Des cadeaux pour Pascal Lamy » http://france.attac.org/site/theme.php?idpage=31&langue

Défendre le printemps vénézuélien

Contre la désinformation sur le Venezuela

Nos amis d'Attac Venezuela, et d'autres mouvement sociaux de ce pays - en particulier le secteur extrêmement actif des médias communautaires - nous adressent l'appel qui suit, et que nous pensons indispensable de faire largement connaître. Il contient un très garnd nombre d'informations que les médias français ne répercutent pas.

Au Venezuela, les grands moyens d'information sont devenus des organes putschistes, des fomenteurs de guerre civile. Même à la veille du coup d'Etat de Pinochet au Chili en septembre 1973, l'ennemi n° 1 du gouvernement légal de l'Unité populaire, le quotidien "El Mercurio" n'était jamais allé aussi loin. Il pourrait même faire figure de modèle de déontologie quand on le compare aux radios et télés commerciales et aux quotidiens de Caracas.

C'est pourquoi, lors du prochain Forum social mondial (FSM) de Porto Alegre (23-28 janvier 2003), nos amis d'Attac de plusieurs pays d'Amérique latine (notamment du Brésil et du Venezuela) ont prévu, les 27 et 28 janvier, un séminaire et divers ateliers sur la Révolution bolivarienne.

Dans ce cadre, un "Mur de la honte médiatique vénézuélienne" exposera, sans commentaires, des Unes de quotidiens de Caracas. De même, seront diffusés en boucle des extraits de programmes des télés commerciales. Les participants au FSM, et en particulier les très nombreux journalistes présents, pourront ainsi avoir une idée de l'ampleur d'un bourrage de crâne que n'aurait pas renié Goebbels, et auquel sont soumis les citoyens du Venezuela. Malheureusement, par facilité, par absence de vérification des informations ou par hostilité au

processus de réforme en cours, trop nombreux sont les médias d' autres pays qui relaient cette propagande grossière (1).

L'honneur de la profession est sauvé par les médias alternatifs ("chavistes" ou non) qui, au prix de risques physiques considérables, s'efforcenrt de fournir une couverture honnête de la situation.

Bernard Cassen, coordinateur de la commisssion internationale d'Attac

(1) Ainsi toutes les manifestations hostiles à Chavez, qui rassemblent effectivement beaucoup de monde, sont largement évoquées, ce qui est normal. Ce qui, en revanche, est anormal, c'est que les manifestations favorables à Chavez (qui rassemblent régulièrement au moins 2 fois plus de gens), sont systématiquement reléguées en '"brèves" ou ignorées. De même l'expression "grève générale", constamment utilisée, n'est pas exacte. La grande majorité de la population n'est pas en grève, même si le hold-up des hauts cadres de la compagnie pétrolière nationale PDVSA sur ce secteur stratégique rend la situation très difficile. On dit aussi trop rarement que le patronat vénézuélien s'est engagé à payer les salaires des "grévistes", ce qui en dit long à la fois sur la nature de la "grève" et sur les marges de manoeuvre financière des employeurs. A supposer, évidemment, qu'ils tiennent parole.

Appel du mouvement social vénézuélien au monde entier

"Défendre le printemps vénézuélien"
Pour le droit des citoyens á l' information

Nous mouvements sociaux vénézuéliens, ATTAC Venezuela, Association Nationale des Medias Communautaires, Alternatifs et Libres, Réseau Vénézuélien des Médias Communautaires, Coordination paysanne Ezequiel Zamora, adressons un appel urgent aux citoyens du monde entier.

Une fois de plus la Maison Blanche ne cache pas son désir de voir un président, un gouvernement et un parlement démocratiquement élus interrompre leurs mandats. Une nuit d'images tombe sur le monde entier, occultant notre expérience de démocratie participative sous le masque d'un pays ingouvernable-chaotique-où-il-faut-d'urgence-intervenir.

En réalité, si le Venezuela bouge et bouillonne aujourd'hui, c' est d'une parole citoyenne critique, multiple, contradictoire. Les exclus de la mondialisation prennent enfin la parole. Des millions de vénézuéliens jusqu' ici bâillonnés par un apartheid qui les considérait comme une plèbe violente, ignorante, se construisent `a présent une véritable citoyenneté. En 1989, l'explosion populaire du "Caracazo", sévèrement réprimée, avait déjà sonné le rejet des mesures néo-libérales par le peuple vénézuélien. Celui-ci veut s'engager aujourd'hui dans un nouveau chemin : la démocratie participative.

L'élection de Chavez en 1998 a confirmé ce renouveau.

Conscients de nos droits et de nos devoirs nous exigeons de nos gouvernants, non seulement qu'ils soient élus démocratiquement mais qu'ils gouvernent démocratiquement. Fort(e)s de notre Constitution Bolivarienne -une des plus démocratiques du monde, nous légalisons les terres des immenses quartiers populaires, inspectons les chantiers scolaires ou le matériel des hôpitaux, fortifions notre pouvoir de décision en élisant les nouveaux Conseils Locaux de Planification, créons des radios et des télévisions communautaires indépendantes du pouvoir politique, luttons pour la distribution des terres aux paysans pauvres, pour le contrôle public des ressources pétrolières et pour l'extension des Droits de la Femme, qui est ici à la pointe du changement social.

Ce printemps citoyen a sonné l'offensive tous azimuts de l' équipe Bush, qui finance l'opposition vénézuélienne dans sa reconquête du pouvoir.

En avril 2002 cette opposition avait déjà voulu stopper ces avancées citoyennes par un coup d' Etat, suspendant toutes les instances démocratiques et déclenchant une répression meurtrière contre les secteurs populaires. La CTV, une des directions syndicales les plus corrompues d'Amérique Latine, le haut clergé, le haut patronat, les médias commerciaux, les cadres supérieurs de l'entreprise pétrolière PDVSA pressés de privatiser cette activité ainsi que des multinationales, conspirent ici avec la complicité des Etats-Unis et d'autres pays, comme l'Espagne. Tous unis pour renverser notre gouvernement et mieux briser l'élan d'émancipation du néolibéralisme qui traverse l'Amérique Latine depuis l'arrivée au pouvoir du Président Chavez et qui se poursuit avec les victoires électorales de Lula au Brésil et de Lucio Gutierrez en Equateur.

La Révolution Bolivarienne exprime le besoin de notre peuple de chercher des réponses concrètes aux problèmes posés par la mondialisation, maintes fois exprimés à Porto Alegre, Seattle et Florence. Une bonne manière de la défendre et de la consolider, c'est de faire connaître dans le monde entier la réalité de notre processus et de faire respecter votre droit à l'information bafoué par les grands médias.

Nous vous demandons de vous manifester auprès des rédactions de vos journaux, radios, télévisions pour que ceux-ci respectent enfin votre droit à l'information. Ecrivez, téléphonez, faxez, envoyez vos mails. Nous venons nous-mêmes de nous rassembler par dizaines de milliers, pacifiquement, devant le siège des télés commerciales, pour leur demander de cesser la campagne agressive, raciste contre notre processus de changement.

D' autres types d' actions sont possibles, et nous savons que dans le monde entier la solidarité alliée a la créativité commence à changer le rapport de forces. De façon urgente nous vous demandons aussi de vous manifester auprès d' organismes des droits de l'homme pour leur demander de protéger ici les membres des médias communautaires que la télévision commerciale ne cesse de cibler comme « terroristes », parce qu´ils sont nos seules sources d´information indépendante. Plusieurs d' entre eux, à la suite de cette campagne, ont déjà été agressés par des brigades de choc de l' opposition (Voir annexe)

Nous vous demandons aussi d'exiger de vos gouvernements de respecter et de faire respecter le droit d'un peuple de choisir le type de développement et de démocratie qu'il souhaite, et de soutenir clairement le gouvernement légitime du Venezuela.

ATTAC-Venezuela, Red Venezolana de Medios comunitarios, Asociacion Nacional de Medios Comunitarios, Alternativos y Libres, Coordinadora Campesina Ezequiel Zamora.

Mail : vensocialmov@hotmail.com

Annexe.

Ce que nous perdrions si la démocratie vénézuélienne était brisée dans son élan.

1. Premières avancées du gouvernement Chavez.

Reprise en main de l'industrie pétrolière nationale jusqu'ici aux mains d'une caste privilégiée, pour la réorienter au service du développement national. Amorce d'une réforme agraire et extension de la zone de pêche réservée aux pêcheurs artisanaux, en vue de conquérir une souveraineté alimentaire. Lancement d'un programme de scolarisation d'un million d'enfants. Arrêt de la privatisation du secteur de la santé et de la sécurité sociale. Démocratisation du capital á travers les prêts populaires (Banque de la femme, Banque du Peuple, Fonds pour la Décentralisation). Lois des coopératives. Loi sur les hydrocarbures. Loi de la Fonction Publique.

Construction de plus de 92000 logements sociaux, adduction d'eau potable `a des millions de vénézuéliens. Baisse de la mortalité infantile de 2,1 % à 1,7%. Augmentation à 8% du budget de la santé. Doublement du budget de l'éducation. Parmi tant d'autres "crimes", le gouvernement du Venezuela n'a-t-il pas émis quelques critiques sur le Plan Colombia et l'Initiative Andine? N'a-t-il pas suggéré que l'intégration de l'Amérique latine était prioritaire par rapport à l'établissement d'une zone de libre échange des Amériques, n'a-t-il pas noué des accords pétroliers avantageux pour les plus pays les plus défavorisés des Caraïbes ?

2. Démocratie et pluralisme de l'information.

Le Venezuela vit encore sous la botte de groupes de communication transnationaux, dont le journaliste et spécialiste de l' Amérique Latine Maurice Lemoine a étudié le rôle décisif dans le coup d' Etat d'avril 2002. Médias racistes (vous n' y verrez aucun(e) présentateur(trice) de peau noire, pour une population souvent d' origine africaine) qui orchestrent une campagne pour créer le chaos, s' aidant au besoin de manipulation subliminale et qui appellent toutes les minutes et dans un ensemble parfait, au renversement du président "assassin, dictateur". Car ces médias vont jusqu'a mettre en scène des morts pour pouvoir les attribuer à Chavez et justifier un nouveau coup d' Etat .

Cette dictature médiatique a poussé la population à créer ses propres médias. S' il est un signe palpable de la sédimentation de la démocratie participative, c' est bien la multiplication des médias communautaires. Les quartiers populaires ou vivent 80 % de la population se dotent de radios et de télévisions, comme Catia TVe et Radio Perola à Caracas ou Teletambores à Maracay. La voix des sans voix sort de la longue nuit de la répression. Pendant des années, l'élite propriétaire du monopole des médias privés, identifiée aux gouvernements, envoyait la garde nationale détruire le matériel de transmission des médias populaires. L'élection de Hugo Chavez a mis un terme à cette répression. A la différence d' autres pays ou les permis d' émettre supposent de longues batailles légales, le Venezuela est aujourd'hui probablement le seul Etat au monde à octroyer des fréquences, directement et pour plusieurs années, aux communautés elles-mêmes. Le règlement de la Commission Nationale des Télécommunications, (disponible en espagnol sur www.conatel.gov.ve) définit la communauté comme seule productrice du message, lequel ne peut en aucun cas etre asservi à des intérêts politiques, religieux ou commerciaux. Ce règlement, négocié pendant des mois avec les médias communautaires, insiste sur la formation audiovisuelle permanente comme outil de prise de parole citoyenne. Un bond en avant pour la démocratie, qui signifie aussi la possibilité de renouer avec les pouvoirs de l' imagination longtemps écrasés par l' importation effrénée d'images étasuniennes.

C' est parce que les médias communautaires sont les seules sources indépendantes d' information au Venezuela qu' ils ont été la cible des putschistes en avril 2002. Torture, perquisitions, arrestations, célébrées par les médias privés, pendant que Miguel Angel Martinez, président de la Chambre de Radiodiffusion, signait en direct le décret des putschistes. Venezolana de Television, seule chaîne publique au Venezuela, traitée d"" ordure" par un des gouverneurs d' opposition, dut stopper ses émissions. L' échec du coup d' Etat face a la mobilisation populaire n'a pas empêché les médias à poursuivre leur objectif : rétablir leur monopole de l' information. Programmes ou articles attaquent systématiquement depuis des mois les médias communautaires, les accusant d'être à la botte du régime, ou d' abriter des "cercles de la mort".

Réunis le 13 décembre dans un hôtel de Caracas, directeurs de quotidiens et de télévisions dénoncent, comme dans les semaines qui précédèrent le coup d' Etat, l' existence des médias communautaires et reconnaissent être investis d'une mission : empêcher la mise sur pied d'un régime castro-communiste au Venezuela. Une semaine plus tard un reporter de la Voz de Guaicaipuro est agressé par un groupe de choc de l' opposition qui venait de l'identifier comme un membre d' un média communautaire, et ne doit sa vie qu'a l' intervention de la police. D'autres médias ont vu leur matériel de transmission détruits ou leurs ondes brouillées (Etats d'Aragua et de Zulia)

Nous demandons aux citoyens du monde entier de dénoncer auprès des organismes de défense de la liberté d' expression cette campagne systématique d' agressions qui contrairement a ce que disent les grands médias n'est pas le fait de l´Etat vénézuélien mais des grands groupes économiques transnationaux qui détiennent encore le monopole médiatique au Venezuela.

Appel à solidarité

Par ATTAC Venezuela
Traduction. Eva Ibanez-Lago. coorditrad@attac.org traducteurs bénévoles (*)

Faites savoir à la Commission interaméricaine des droits de l'homme que vous refusez qu'elle devienne l'instrument d'intérêts antidémocratiques.

Envoyez un message à la Commission pour empêcher qu'elle ne continue à être l'instrument d'intérêts antidémocratiques. Cette action vise à défendre la démocratie vénézuélienne, ainsi qu'à protéger l'institution de l'ingérence d'intérêts ouvertement anti-démocratiques.

ATTAC Venezuela fait un appel à la vigilance devant l'attitude dont la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) a fait preuve tout au long de l'année vis-à-vis de la situation au Venezuela. D'après ATTAC Venezuela, la CIDH agit en marge de ses missions, favorisant les intérêts de secteurs réactionnaires détenteurs d'un grand pouvoir économique et médiatique, et qui portent atteinte à la stabilité du système démocratique vénézuélien et du gouvernement légal, légitimement issu des urnes.

Fidèle à ses principes directeurs et plus particulièrement aux quatrième, cinquième, sixième et onzième principes (cf. Charte des principes d'ATTAC Venezuela, www.geocities.com/attac_vzla), basés sur le respect des intérêts des peuples, en conformité avec les commandements de l'éthique politique, des droits internationaux, sociaux et individuels ; en défense des droits établis par la Constitution nationale et par la Déclaration universelle des droits de l'homme et en opposition aux groupes qui baffouent ou violent ces droits en vue d'intérêts particuliers, ATTAC Venezuela invite tous ceux qui croient qu'un Autre Monde est possible à se joindre à cette ACTION URGENTE.

VOUS TROUVEREZ CI-APRES UN MODELE DE LETTRE. COPIEZ LA LETTRE DANS UN NOUVEAU MESSAGE, SIGNEZ DE VOTRE NOM OU DE CELUI DE VOTRE ORGANISME, AJOUTEZ LA DATE ET LA VILLE ET ENVOYEZ-LE AUX ADRESSES FIGURANT A LA FIN. SI VOUS REDIGEZ UNE AUTRE LETTRE, SOUVENEZ-VOUS QU'IL EST NECESSAIRE DE S'ADRESSER AUX COMMISSAIRES EN TERMES RESPECTUEUX.

Tandis que la communauté internationale soutient la démocratie vénézuélienne au milieu d'une grève infructueuse, antidémocratique et insurrectionnelle, la CIDH favorise ouvertement les intérêts des secteurs qui misent sur le renversement du gouvernement légitime de Hugo Chavez.

Depuis le début de l'année, l'action de la CIDH au Venezuela a été récupérée par des secteurs antidémocratiques. A l'occasion du coup d'état en avril, son Secrétaire Exécutif s'empressa de reconnaître le gouvernement de facto, rejeté sans ambiguïté par la communauté internationale. De même, la CIDH a contribué en diverses occasions à criminaliser l'exercice du droit à manifester pacifiquement contre l'utilisation criminelle de la communication sociale par des médias privés.

Le 12 décembre dernier, au milieu d'une grève déstabilisante menée par des minorités privilégiés, la CIDH a publié un communiqué reproduisant entièrement une vision déformée de la réalité vénézuélienne, trompeusement élaborée avec la partialité politique de ceux qui cherchent à renverser le gouvernement démocratique.

Comme l'ont reconnu au cours des derniers jours diverses institutions et nations du monde, la principale menace à laquelle l'Etat de droit et la démocratie vénézuéliens doivent faire face vient de l'action déstabilisante de groupes minoritaires, et non pas des pouvoirs publics. Pourtant, la CIDH grossit les inquiétudes légitimes en matière de droits de l'homme, et passe sous silence celles soulevées par les tactiques antidémocratiques, violentes et intolérantes que divers secteurs de l'opposition déploient dans le but de renverser le gouvernement démocratique.

Ledit communiqué appelle l'OEA à utiliser "tous les mécanismes disponibles", dans ce qui peut être considéré comme une légitimation générique et téméraire de n'importe quel mode d'intervention étrangère. L'esprit de cet appel est en ouverte contradiction avec la Charte démocratique interaméricaine, qui prévoit des mécanismes concrets pour aider à la sauvegarde des régimes démocratiques.

Faites savoir à la Commission votre refus de son action partiale et de sa récupération par des intérêts

déstabilisateurs, et votre exigence d'une action impartiale et pondérée, qui respecte les droits de l'homme et la démocratie de tous les peuples, et non les intérêts de groupes minoritaires et antidémocratiques.

Cette ACTION URGENTE ne prétend pas disqualifier le rôle important de protection que joue cette institution, ni méconnaître l'importance et la gravité de certains faits critiques concernant la situation des droits de l'homme dans notre pays, ni la gravité de la crise politique en elle-même. Cependant, l'approche biaisée de la CIDH face au processus politique actuel, déjà perceptible avant, pendant et après le coup d'état raté d'avril, loin de contribuer à une cohabitation pacifique et démocratique, favorise l'exacerbation du conflit en reflétant unilatéralement les intérêts des secteurs antidémocratiques. C'est pourquoi nous devons faire savoir à la CIDH que cette attitude partiale doit cesser, au nom de la démocratie au Venezuela et sur le continent, et pour la préservation des objectifs du Système interaméricain des droits de l'homme.

Attac-Venezuela.

LETTRE TYPE

A : cidhoea@oas.org
CC : cidhrela@oas.org, corteidh@corteidh.or.cr, attac-venezuela@cantv.net

Commission interaméricaine des droits de l'homme

OEA

Washington DC

Messieurs les Commissaires,

Je m'adresse à vous respectueusement pour vous faire part de mon inquiétude concernant l'attitude de la Commission interaméricaine des droits de l'homme vis-à-vis de la situation que traverse le Venezuela, et le fait que les précieux efforts de l'institution que vous représentez ne soient mis au service d'intérêts antidémocratiques.

A plusieurs reprises, divers organismes ont eu précédemment l'occasion de manifester leur inquiétude concernant des faits tels que : la contribution de votre institution à préjuger de faits non avérés, censés incriminer des secteurs qui soutiennent le gouvernement démocratique ; l'empressement du Secrétaire exécutif à reconnaître le gouvernement de facto qui renversa brièvement le gouvernement démocratique vénézuélien, et le procédé par lequel a été rendu public le rapport produit lors de votre visite in loco du mois de mai.

Inquiétude aggravée, le 12 décembre dernier, lors de la publication d'un communiqué sur la situation politique au Venezuela, où la flagrante partialité du diagnostic de l'Etat de droit et des droits de l'homme dans ce pays semblerait un appel à outrepasser ce que la Charte démocratique interaméricaine recommande pour préserver la démocratie.

Nous sommes d'accord avec la CIDH pour reconnaître que le pays traverse en ce moment une situation de crise politique où les plus grands efforts sont nécessaires pour éviter qu'elle ne s'aggrave. Sans préjudice des accusations qu'on peut porter sur l'action des pouvoirs publics et sur la situation des droits de l'homme, il est avéré que cette crise découle en grande partie d'agissements antidémocratiques de divers secteurs de l'opposition politique, qui se sont engagés dans la voie du non respect des institutions constitutionnelles et des autorités démocratiquement établies.

Dans ce contexte il est très inquiétant que la Commission, en faisant état des dangers qui menacent l'Etat de droit au Venezuela, se limite à rapporter les plaintes et les accusations en grande partie infondées mises en avant par les secteurs adverses au gouvernement démocratique de Hugo Chavez. Au lieu d'apporter des solutions pacifiques et démocratiques à la situation actuelle, ce procédé pourrait contribuer à l'aggravation du conflit politique, en favorisant la cristallisation d'une vision déformée de la réalité nationale élaborée dans le but explicite de légitimer le renversement illégal d'un gouvernement qui jouit d'une entière légitimité démocratique.

Concrètement, il semble inexplicable que dans l'actuel contexte d'instabilité politique la CIDH ne fasse aucunement mention des stratégies de l'opposition politique pour ignorer les autorités légitimes, de la mise sur pied d'une grève insurrectionnelle dûment condamnée par le Secrétaire général de l'OEA, du sabotage illégal de l'économie nationale, notamment de l'industrie pétrolière, ainsi que des constants appels à l'insurrection militaire De même, en évoquant les causes de la violence, le communiqué reproduit de manière irresponsable et floue la tactique de l'opposition qui consiste à criminaliser l'exercice du droit à manifester, et rapporte des faits de violence déplorables, qui ont été manipulés par l'opposition dans le sens de ses intérêts ; tandis qu'elle omet de mentionner de nombreuses violences menées par des secteurs adverses au gouvernement, dont l'assassinat d'un grand nombre de leaders paysans ou les récents attentats contre deux hauts représentants du gouvernement démocratique.

De plus, on ne peut qualifier que de téméraire l'appel que la CIDH lance aux pays de l'OEA d'utiliser "tous les mécanismes disponibles" pour éviter une aggravation de la situation, sans mentionner explicitement l'art. 17 de la Charte démocratique interaméricaine, qui est le seul mécanisme adapté aux circonstances d'atteinte antidémocratique à un régime constitutionnel et démocratique.

S'il est vrai, nous le soulignons, que dans ses déclarations ultérieures le Président de la CIDH, Juan Mendez, a nuancé ses accusations et invoqué l'art. 17 de la Charte démocratique - qui prévoit de soutenir l'Etat démocratique dans la sauvegarde de la démocratie -, le caractère officiel du communiqué en fait un élément de doctrine de votre organisme et devient un dangereux précédent, se faisant l'écho d'intérêts antidémocratiques.

C'est pourquoi j'estime nécessaire de presser la CIDH pour qu'elle s'efforce autant que possible de respecter les principes de base d'indépendance et d'impartialité. Dans le cas contraire, sa volonté de contribuer réellement à la cohabitation démocratique et pacifique de tous les Vénézuéliens et au respect des droits de l'homme dans ce pays serait mise en doute.

Dans cette perspective, je saisis l'occasion pour suggérer la publication immédiate d'une déclaration qui rassemble de manière impartiale les principaux sujets d'inquiétude concernant la stabilité démocratique au Venezuela, y compris les menaces émanant de l'action violente et antidémocratique de certains secteurs de l'opposition politique ainsi que le solde de violence et d'intolérance qui en découlent.

Je vous réitère le respect que m'inspire le rôle inestimable que joue la CIDH au sein du Système interaméricain des droits de l'homme, dans la protection et la défense des droits de l'homme et de la démocratie dans les pays d'Amérique latine, et j'insiste sur la nécessité de mettre en place des mécanismes additionnels pour garantir l'efficacité et l'impartialité de votre précieuse contribution. Je vous saurais gré de me tenir personnellement informé(e) des réponses qui seront données aux questions soulevées dans cette lettre.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Messieurs les Commissaires, l'expression de toute ma considération.

Signature

Le pétrole Shell et la politique du battage publicitaire

Par Russell Mokhiber et Robert Weissman
Traduction. coorditrad@attac.org traducteurs bénévoles (*)

Que se passe-t-il du côté des plus grandes parmi les grandes compagnies pétrolières -- Exxon Corporation, BP Amoco et Royal Dutch Shell ?

La semaine dernière, BP Amoco a annoncé son retrait d'une initiative majeure de lobbying en faveur de l'ouverture au forage pétrolier de la réserve naturelle nationale de l'Arctique en Alaska. BP veut nous faire croire qu'elle sort de l'âge du pétrole pour entrer dans l'ère solaire.

Le mois dernier, ExxonMobil annonçait qu'elle donnait 5 millions de dollars à la National Fish and Wildlife Foundation pour sauver le tigre. Lors d'une conférence de presse pour annoncer ce don au Save the Tiger Fund, la compagnie a distribué de charmants petits tigres en peluche pour les enfants. ExxonMobil veut nous faire croire qu'elle se soucie du patrimoine naturel et de tous les êtres vivants.

En mai 2000, Royal Dutch Shell a mis sur pied une fondation dotée de 30 millions de dollars pour soutenir des projets d'énergies renouvelables et d'investissements sociaux dans le monde. La semaine dernière, la fondation Shell annonçait qu'elle consacrait 3 millions de dollars à une campagne pour informer des conséquences qu'aurait pour la Louisiane la disparition de ses marais et pour amener le public à soutenir les initiatives pour sauver les côtes de Louisiane. Shell a fait appel à l'expert en environnement Amory Lovins pour qu'il réalise un audit énergétique de ses installations pétrochimiques au Danemark. La compagnie s'est également engagée à donner 7 millions de dollars au World Resources Institute, ici, à Washington D.C., pour qu'il trouve des solutions écologiques au problème des transports urbains. Et, en 2002, Shell a consacré 3,5 millions de dollars à la création du Shell Center for Sustainability à l'université de Rice.

Bien entendu, ces initiatives sont louables. Mais quel objectif les compagnies pétrolières poursuivent-elles ?

Prennent-elles ces initiatives parce qu'elles veulent nous éloigner d'une économie basée sur l'énergie fossile, qui détruit l'environnement ? Font-elles ces efforts parce qu'elles souhaitent réellement nous voir passer à une économie basée sur l'énergie solaire ? Ou ces mesures ont-elles pour but de couvrir leur image d'un vernis vert et d'acheter le silence des défenseurs de l'environnement ? Les compagnies cherchent-elles à faire oublier leur histoire entachée de déversements d'hydrocarbures, de travailleurs blessés et tués, à dissimuler la dispersion de polluants cancérogènes dans l'environnement ?

Au début du siècle dernier, le millionnaire John D. Rockefeller distribuait des piécettes aux enfants. Pourquoi ? Pour acheter le silence et le bon vouloir. De la même manière, les compagnies pétrolières donnent aujourd'hui des millions aux organisations environnementales et aux défenseurs de l'environnement pour acheter leur silence et leur bon vouloir.

Jack Doyle vient de terminer une remarquable histoire de la compagnie Shell, intitulée Riding the Dragon: Royal Dutch Shell & the Fossil Fire. L'ouvrage est publié par l'Environmental Health Fund de Boston et est également disponible en ligne à l'adresse www.shellfacts.org.. En exposant des centaines de cas de violations des droits humains, de pollutions par les

hydrocarbures, de travailleurs blessés ou décédés, et en dénonçant la fabrication de produits chimiques cancérogènes, Doyle montre clairement que Shell et les grandes compagnies pétrolières ont beaucoup à cacher. Malgré leurs belles paroles sur la « sortie de l'âge du pétrole », ces dernières continuent à conclure des contrats à long terme qui les lient à l'économie de l'énergie fossile, avec tous les risques géopolitiques, toutes les violations des droits humains et tous les dommages environnementaux que cela implique.

Doyle montre que, même si Shell dépense des millions de dollars pour donner l'impression qu'elle est une compagnie pétrolière responsable sur les plans social et environnemental, la deuxième compagnie pétrolière du monde reste un des principaux criminels environnementaux de la planète. Par exemple, la nouvelle Shell refuse d'assainir le site du plus grand déversement souterrain d'hydrocarbures en zone urbaine, à Durban, en Afrique du Sud, où, selon Doyle, plus d'un million de litres de pétrole ont été répandus. L'ouvrage dénonce une campagne concertée menée par Shell pour bloquer les rapports critiques des pouvoirs publics, réécrire l'histoire et couvrir ses méfaits.

Depuis l'implication présumée de Shell dans l'exécution de son pourfendeur le plus en vue, Ken Saro-Wiwa, du Nigeria, la compagnie a assuré qu'elle adoptait de nouveaux principes visant à réformer ses pratiques internes et à se forger une nouvelle image. « Malgré l'action au civil intentée à New York contre Shell en raison de son rôle présumé dans l'exécution de Saro-Wiwa et d'autres activistes, Shell a le front de se présenter comme une compagnie nouvelle attachée aux droits humains, à la protection de l'environnement et au développement durable », déclare Doyle. « Il y a des raisons plus que suffisantes d'être sceptique face à cette image fabriquée, en totale contradiction avec les faits. »

Ne vous fiez pas au battage publicitaire. Oubliez les ravissants sites web et les tigres en peluche.

Il n'y a rien de nouveau dans les nouvelles compagnies Shell, Exxon et BP. Elles sont indissociables de l'économie de l'énergie fossile.

Dont nous devons sortir.

Russell Mokhiber est rédacteur en chef du Corporate Crime Reporter, basé à Washington D.C. Robert Weissman est rédacteur en chef du Multinational Monitor, basé à Washington D.C., http://www.multinationalmonitor.org. Ils sont coauteurs de « Corporate Predators: The Hunt for MegaProfits and the Attack on Democracy » (Monroe, Maine : Common Courage Press, 1999 ; http://www.corporatepredators.org).

Contact pour cet article. rob@essential.org

Pas de vie privée pour les militants !

Par Fédération informatique et libertés

Mardi 17 decembre 2002

Le 12 novembre sortait un document Conseil de l'Europe/Enfopol intitule "Manuel, a l'usage des autorités et services de police, sur la sécurité lors d'évènements internationaux comme les réunions du Conseil européen".

Sa lecture est pour le moins inquiétante, car au-delà de la volonté affichée de "faire respecter le droit d'exprimer librement son opinion et de se rassembler de manière pacifique" et de "choisir une approche policière de des-escalade", la consigne est explicitement donnée d'"empêcher les individus ou les groupes considérés comme une menace pour le maintien de l'ordre public de se rendre sur le lieu où se déroule l'événement" également de "se concentrer sur les groupes qui prévoient ou affichent la volonté de provoquer des perturbations" et surtout de procéder à une analyse pro-active "des risque afférents aux manifestants potentiels et autres groupes".

D'où l'on déduit que les "manifestants potentiels" (? ? ?) seront écoutés, logués et surveillés de manière préventive par les services de police, afin d'obtenir les renseignements listes dans l'annexe A de ce manuel.

Des pratiques que l'on sait exister, mais qui ainsi légalisées et officialisées, sont totalement contraires à la Constitution et, à la Déclaration des Droits de la personne humaine. Elles nient le droit fondamental à la liberté d'opinion, de réunion et de manifestation et à la vie privée. Elles font de l'opposition politique et de certaines de ces manifestations publiques des délits. Elles instaurent des catégories de contestations : celles qui sont acceptables et se préparent en collaboration avec la police, et celles qui ne sont pas acceptables et sont si possible réprimées en amont. Mais pour établir cette distinction entre bons et mauvais manifestants, il est bien évidemment nécessaire de surveiller tous les militants.

http://register.consilium.eu.int/pdf/fr/02/st12/12637-r3f2.pdf
ou
http://france.attac.org/site/page.php?idpage=2018&langue

Extraits choisis de ce manuel, en particulier les dispositions concernant, la stratégie à l'égard des médias, les mesures répressives, les mesures relatives aux franchissements des frontières, et l'annexe intitulée: Analyse des risques afférents aux manifestants potentiels et autres groupes.

Manuel, à l'usage des autorités et services de police, sur la sécurité lors d'événements internationaux comme les réunions du Conseil européen document du Conseil

de l'Europe 12637/2/02 ENFOPOL 123 REV 2 + COR 1 du 12 novembre 2002

Le Groupe "Coopération policière" a rédigé un manuel sur la sécurité, dont le rôle est de fournir des orientations et des idées aux Etats membres qui se chargent d'assurer la sécurité lors d'événements internationaux comme les réunions du Conseil européen. Le cadre de référence pour le manuel sur la sécurité est défini dans les conclusions du Conseil "Justice et Affaires étrangères" du 13 juillet 2001 (10916/01 JAI 82) et dans l'action commune 97/339/JAI du 26 mai 1997 relative à la coopération dans le domaine de l'ordre et de la sécurité publics (JO L 147 du 5.6.1997, p. 1).

I. 1 OBJECTIF

Le présent manuel veut être un instrument pratique ou une liste de contrôle présentant des orientations et des idées aux autorités répressives des Etats membres qui assument la responsabilité de la sécurité lors d'événements internationaux comme les réunions du Conseil européen ou qui offrent une aide aux autorités de l'Etat hôte. Par conséquent, les principes qui y sont énoncés ne devraient être appliqués que lorsque c'est opportun et utile, et dans le plein respect du droit national. [?]

I. 4 PRINCIPES DE BASE

Le maintien de l'ordre public et de la sécurité sur le territoire d'un Etat membre est une responsabilité et une prérogative nationales. Il s'agit d'un point essentiel dont il faut toujours tenir compte dans le cadre de toute coopération internationale en matière de sécurité lors d'événements internationaux comme les réunions du Conseil européen. Les autorités du pays organisateur devraient s'efforcer d'assurer le déroulement sur et ininterrompu des événements internationaux comme les réunions du Conseil européen. Le maintien de l'ordre public devrait toujours s'inspirer des principes de proportionnalité et de modération en privilégiant plutôt l'approche la moins intrusive. Lorsque c'est possible, il convient de choisir une approche policière de des-escalade. Les autorités répressives des Etats membres responsables de la sécurité lors d'événements internationaux comme les réunions du Conseil européen doivent s'efforcer de faire respecter le droit d'exprimer librement son opinion et de se rassembler de manière pacifique, consacré par la Convention européenne des droits de l'homme. L'intervention d'éléments dont les objectifs ou les actes présentent un caractère violent ou répréhensibles à un autre titre devait être évitée dans toute la mesure possible. Les autorités policières devraient rechercher activement le dialogue et la coopération avec les manifestants et les militants. [?]

IV. 2 MESURES RELATIVES AU FRANCHISSEMENT DES FRONTIERES

Les Etats membres devraient recourir aux mesures législatives disponibles et appropriées pour empêcher les individus ou les groupes considérés comme une menace pour le maintien de l'ordre public de se rendre sur le lieu où se déroule l'événement. L'article 2.2 de la Convention Schengen peut être un instrument utile pour les parties à ladite convention. [?]

MESURES PREVENTIVES

Les autorités policières de l'Etat membre organisateur devraient engager à un stade précoce un dialogue avec les groupes de militants et les manifestants, les autorités locales, les services d'infrastructure compétents, la population locale et d'autres acteurs essentiels, afin d'assurer le déroulement pacifique des manifestations légitimes. [?]

IV.4 POLITIQUE EN MATIERE DE REPRESSION

Les autorités compétentes de l'Etat organisateur devraient, en conformité avec les principes de base énoncés dans la section I.4, définir une politique globale claire pour ce qui est de l'approche policière à adopter lors d'événements internationaux comme les réunions du Conseil européen. Cette politique globale peut tenir compte notamment des éléments suivants

- le droit de manifester et la liberté d'expression doivent être respectes ;

- les actions policières doivent respecter le principe de proportionnalité ;

- les actions policières doivent se caractériser par le dialogue et l'assistance à l'organisation de manifestations ;

- la police devrait, par le dialogue et grâce à un niveau de préparation crédible, garder l'initiative, limitant ou prévenant ainsi les émeutes et les perturbations importantes ;

- la police devrait, selon son appréciation et lorsque cela est approprié, maintenir un faible niveau de visibilité des forces de police et un niveau élevé de tolérance s'agissant de manifestations pacifiques ;

- les arrestations devraient intervenir aux fins de poursuites pénales ou d'une détention provisoire, etc., conformément à la législation nationale ;

- l'action de la police devrait, d'une manière générale, se concentrer sur les groupes qui prévoient ou affichent la volonté de provoquer des perturbations ;

- la coopération avec d'autres Etats membres, des pays tiers, les instances de l'UE et les institutions internationales devrait être encouragée dans les domaines appropries. [?]

VI.1 STRATEGIE A L'EGARD DES MEDIAS

Pour que la couverture d'événements internationaux comme les réunions du Conseil européen par les médias puisse se faire correctement et dans les délais voulus, il faut mettre en place avant, pendant et après l'événement une stratégie préétablie en matière de relations avec les médias. Les médias devraient jouir d'un maximum de liberté pour couvrir l'événement, afin de préserver la liberté d'expression des opinions consacrée par la Convention européenne des droits de l'homme. La stratégie à l'égard des médias devrait être axée sur l'ouverture et la transparence. Il est recommandé, pour assurer une couverture médiatique coordonnée, qu'un seul point de contact soit désigné pour les relations avec les médias. L'Etat membre organisateur devrait définir suffisamment à l'avance une stratégie globale à l'égard des médias couvrant les points suivants :

- la désignation d'un point de contact pour les médias, qui dirigera les médias vers les porte-parole compétents ;

- les domaines de compétence de chaque porte-parole ;

- les informations à donner au public quant aux mesures policières et les mesures qui seront prises en cas de perturbations ;

- les autres questions pertinentes. [?]

ANNNEXE A - ANALYSE DES RISQUES AFFERENTS AUX MANIFESTANTS POTENTIELS ET AUTRES GROUPES

- 1. Nom du groupe connu susceptible de manifester ou de perturber l'événement d'une autre manière

- 2. Composition du groupe, nombre de membres

- 3. Signes distinctifs (tenue, logos, drapeaux, slogans et autres signes extérieurs)

- 4. Nature du groupe (violent - risque de perturbation ?)

- 5. Mode de manifestation et/ou méthodes d'intervention

- 6. Organisation et fonctionnement internes du groupe - direction - moyens de communication - autres informations sur la structure du groupe

- 7. Liens avec d'autres groupes (nationaux ou internationaux)

- 8. Membres du groupe ayant déjà été impliqués dans des incidents - type d'incidents - lieu (pays) - isolement ou en groupe - condamnations prononcées à leur encontre, en application de la législation nationale

Contact pour cet article
http://www.lafil.org/news66

(*) coorditrad@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.